



COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKETBALL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

93

Gardons le lien n° 6
mercredi 24 mars 2021





Informations fédérales

Dispositions financières





Décisions du Bureau fédéral du 19 Mars 2021

- Sur le volet sportif : Arrêt définitif des championnats amateurs = pas de classement, pas de ranking, pas de relégation, pas de montée
- Sur le volet économique : 7 000 K€ (extension licence, retour au jeu, divers aides)
- Sur le volet sanitaire : Pas de reprise ni pour les mineurs ni pour les majeurs



93

- Maintien des tarifs 2020/2021 pour la saison 2021/2022
- Le PSF 2021 est augmenté de 31% : 3 000 K€
- Plan de relance pour les clubs en concertation avec les ligues et les comités
- 350 emplois civiques pour le basket dont 175 pour les clubs
- Webinaire du président Fédéral avec les clubs : les 29, 30 et 31 mars sur la plateforme BeSport



Dispositions financières du CD93





93

COMPOSITION D'UNE LICENCE

=

PART
FÉDÉRALE



FFBB

+

PART
LIGUE



ILE DE FRANCE
BASKETBALL

+

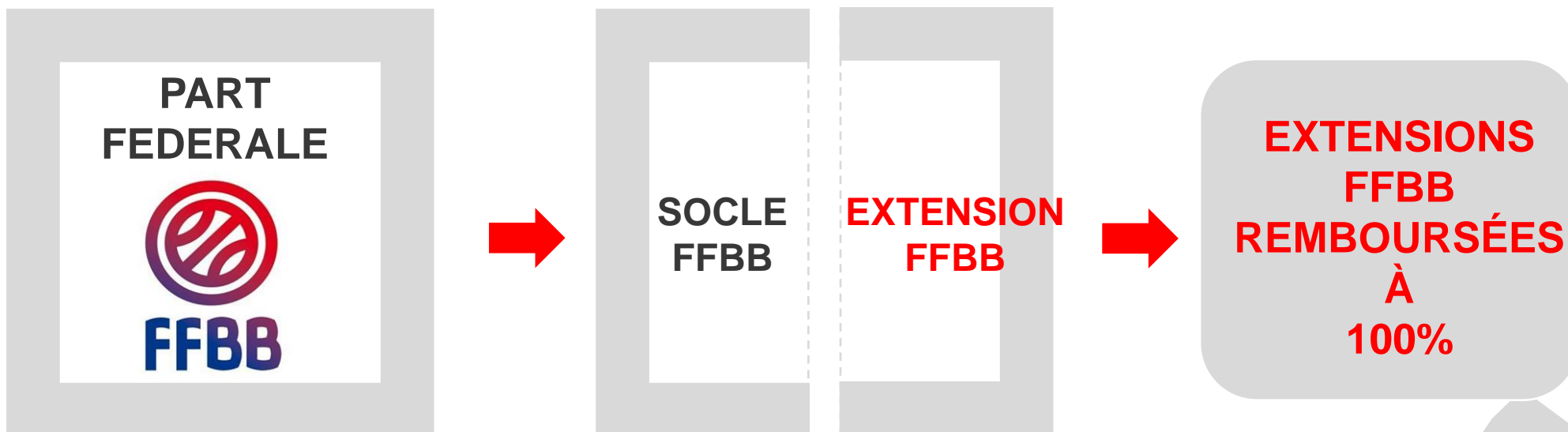
PART
COMITÉ



COMITE DEPARTEMENTAL
★ CD93 ★
SEINE-SAINT-DENIS

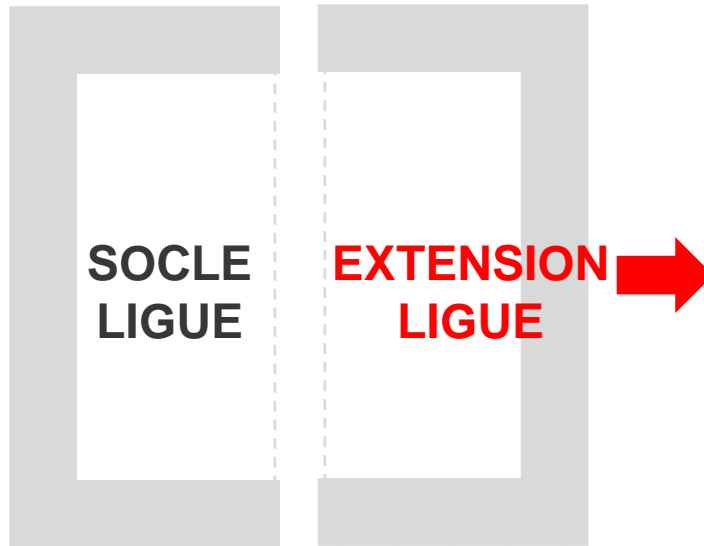


MONTANT REMBOURSÉ PAR FFBB



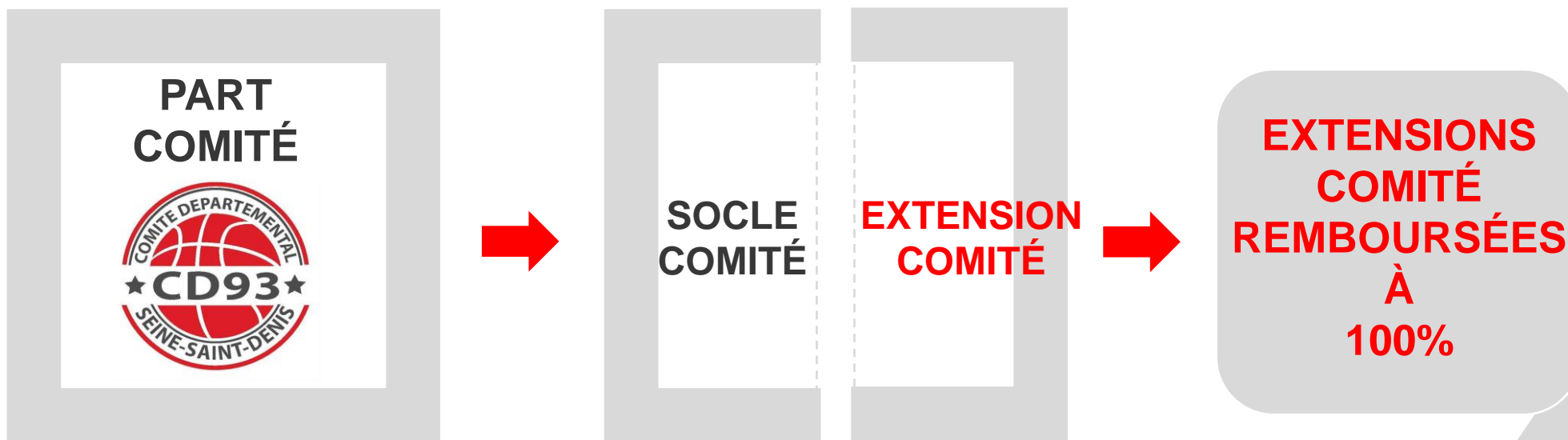


MONTANT REMBOURSÉ PAR LA LIGUE



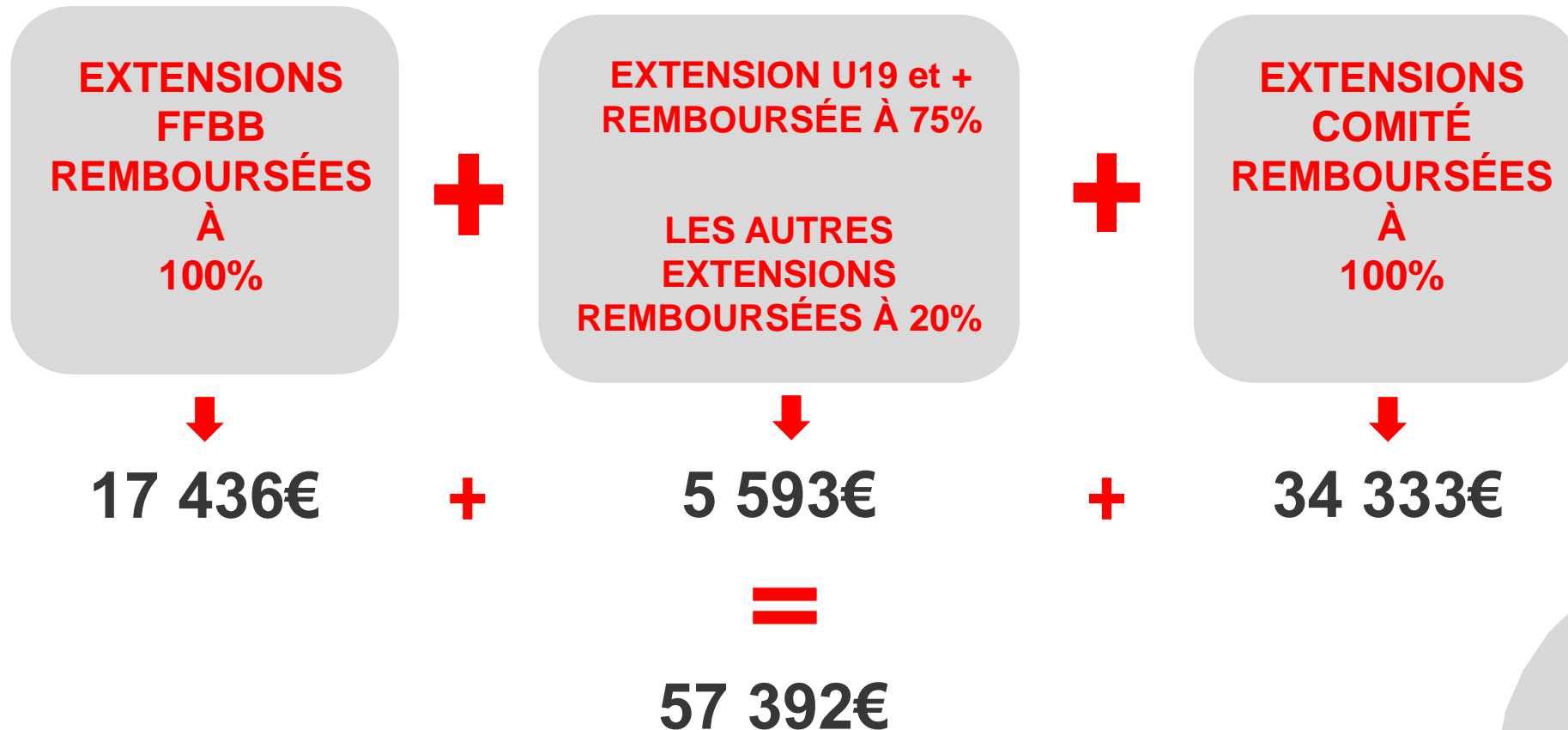


MONTANT REMBOURSÉ PAR LE COMITÉ





TOTAL REMBOURSEMENT LICENCES





TOTAUX REMBOURSEMENTS AUX

CLUBS

REMBOURSEMENT
EXTENSIONS
LICENCES

+

REMBOURSEMENT
ENGAGEMENTS
DÉPARTEMENTAUX

=

REMBOURSEMENTS
AUX CLUBS



57 362€

+



15880€

=



73 242€



MODALITES DE REMBOURSEMENT

**LES ENGAGEMENTS
DÉPARTEMENTAUX**



**REMBOURSEMENT
OBLIGATOIREMENT PAR
VIREMENT**

**LES EXTENSIONS
DE LICENCES**



ou



**REMBOURSEMENT
PAR VIREMENT**

**AVOIR
SUR
LA SAISON 21/22**

**Choix et Envoie RIB
avant
le 02 Avril 2021**



MODALITES DE CALCUL

CAS 1

MONTANT
DES LICENCES
VALIDÉES

MONTANT
RESTANT DUS

REMBOURSEMENT
EXTENSIONS

MONTANT
PAYÉ
PAR LE CLUB

CAS 2

MONTANT
REELLEMENT
REMBOURSÉ

REMBOURSEMENT
EXTENSIONS

MONTANT
DES LICENCES
VALIDÉES

MONTANT
PAYÉ
PAR LE CLUB



93

MERCI DE VOTRE ATTENTION

